



BIENVENUE !

Tout savoir sur mon bulletin de paie !

Webinaire GERESO - Webikeo

Mardi 13 juillet 2021 – De 10h00 à 11h00

Pratiques RH, recrutement, compétences et carrière - Mobilité internationale - Formation professionnelle - Droit du travail et relations sociales - Santé, sécurité et qualité de vie au travail - Retraite et protection sociale - Rémunérations et performance RH - **Paie et administration du personnel** - Comptabilité, fiscalité et gestion financière - Droit des affaires - Management de projet, stratégie et organisation - Management et leadership - Efficacité professionnelle et développement personnel

GERESO, c'est...



Formations inter et
intra-entreprises



Prestations de
conseil



Edition



Espace Formation Montparnasse
22 place de Catalogne, Paris 14e

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



LinkedIn/GERESO



Twitter/GERESO



Facebook/gereso.formation

SOCIETE SIMPLIFICATION BDP

BULLETIN DE PAIE
Paie du 01/01/2015 au XXXX/2015

CONVENTION COLLECTIVE DE YYYYYYYY Feuille 1/1

Matricule GL0123456789	Emploi Simplificateur	Niveau 3A	Lieu de versement des cotisations Sécurité Sociale TOULOUSE RUE PIERRE ET MARIE CURIE
Numéro Sécurité Sociale 17501717171777	Horaires mensuel normal 160	Horaires hebdomadaire effectif 35 heures	Siret 8XXXXXXX XXXX VXXXXXXXX
Impôt des abasanc sur la paie de 10%		Code APE 9410Z	
Période de congés annuels avec maintien de rémunération 01/01/2015 17/01		30003XXXXX GL0123456789	
Congé payé	Repos compensatoire		
Soix jours en cours	20 jour Pris dans l'année	1 jour	
Dont fractionnement	0 jour Pris dans le mois	1 jour	
		10 jour	
Messages Ce bulletin est un test affichant toutes les rubriques pérennisées pour un salarié au SMIC			

M. LEBON Juste
8 avenue de la République
94000 CRETEIL

ELEMENTS DE PAIE EN EUROS						
Élément	Régime	Quantité ou base	Valeur unitaire	Taux	Montant	Part patronale
SALAIRE DE BASE					1 487,52	
CSG NON IMPOSABLE		1 432,01		5,100	73,03	
CSG IMPOSABLE		1 432,01		2,400	34,37	
CRDS		1 432,01		0,500	7,16	
ACCIDENT DU TRAVAIL		1 487,52				16,03
ASSURANCE MALADIE		1 487,52	0,750		10,93	166,56
ASS. VIEillesse DEPLAÇONNÉE		1 487,52	0,300		4,37	26,24
ASSURANCE VIEillesse		1 487,52	6,650		99,64	123,89
ALLOcATIONS FAMILIALES		1 487,52				50,28
CONTRIBUTION JOUR SOLIDARITE		1 487,52				4,37
FNAL non plafonné		1 487,52				7,29
RETRAITÉ ARRCO Taux 1		1 487,52	3,100		46,18	67,77
ARCC Taux 1		1 487,52	0,800		11,66	17,49
RETRAITÉ SUPPL. VALMY		1 487,52	0,500		7,29	22,92
POLE EMPLOI		1 487,52	2,400		34,98	58,30
POLE EMPLOI ADS		1 487,52				4,37
COMPTÉ REMIETTE		1 487,52				1,46
GARANTIE INCAPACITE INVALIDITE		1 487,52	0,200		3,03	4,55
GARANTIE DECES		1 487,52	0,134		1,98	2,94
MUTUELLE		1 487,52	1,155		16,83	13,77
Subvention CE Activités Sociales et Culturelles		1 487,52				14,39
Subvention CE Financement		1 487,52				1,95
Subvention CE autres activités		1 487,52				1,75
Taxe dépendance		1 487,52				9,51
Taxe Formation Professionnelle		1 487,52				11,66
Participation à l'effort de construction		1 487,52				6,58
Forgaif		1 487,52				2,92
Versement Transport		1 487,52				39,35
Forfait Social 5%		13,77				1,10
Forfait social 30%		30,41				6,08
Taxe sur les Cotisations salaires total		1 487,52				61,04
Taxe sur les cotisations faire tranche majorée		636,93				27,07
Taxe sur les salaires 2ème tranche majorée		181,85				17,00
REDUCTION GENERALE DE DE COTISATIONS		1 487,52				-413,21
REMBOURSEMENT TRANSPORT PARIS TITRES RESTAURANT		26,00	3,25		85,00	97,00
					1 510,92	415,64
Date de paiement	Type de versement	Références bancaires	Net payé en euros		Cotisations en euros	
	Paiement par compte		1 095,28		7 104,80	
MONTANTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE						
Bases	Sécurité 9, plafonnée	Sécurité 9, déplafonnée	Accroché	Retraite taux 1		
	1 487,52	1 487,52	1 487,52	1 487,52		
Plafonnés	3 170,00		12 680,00	3 170,00		
Montants à déclarer Année 2015						
	Brut fiscal	Net fiscal	Av. en nat. logement	Av. en nat. nou.Ét. et div.	Indébité et remboursé	
Euros	1 487,52	1 162,19		53,40		
Francs	9 560,70	7 623,47		350,28		

SOCIETE SIMPLIFICATION BDP, SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE XXXXX EUROS, SIEGE SOCIAL A PARIS, 1 rue de Paris - R.C.S. PARIS B XXX XXX XX

Document à conserver sans limitation de durée

SOCIETE CLARIFICATION BDP

BULLETIN DE PAIE
Paie du 01/01/2015 au 31/01/2015

CONVENTION COLLECTIVE DE YYY YYY

Matricule GL0123456789	Emploi Simplificateur	Date d'embauche 07/05/2010	Niveau 18 C
Numéro de Sécurité Sociale 100123456789 10	Horaires mensuel révisé 160	Horaires hebdomadaire effectif 35 heures	Siret 999100200 XXXXX
Période de congés annuels avec maintien de rémunération 01/01/2015 17/01		Code APE 9410Z	
Congés payés 10 jours			
Soix jours en cours	26 jour Pris dans l'année	1 jour	
Dont fractionnement	0 jour Pris dans le mois	1 jour	
		10 jour	
Messages M. LEBON Juste 8 avenue de la République 94000 CRETEIL			

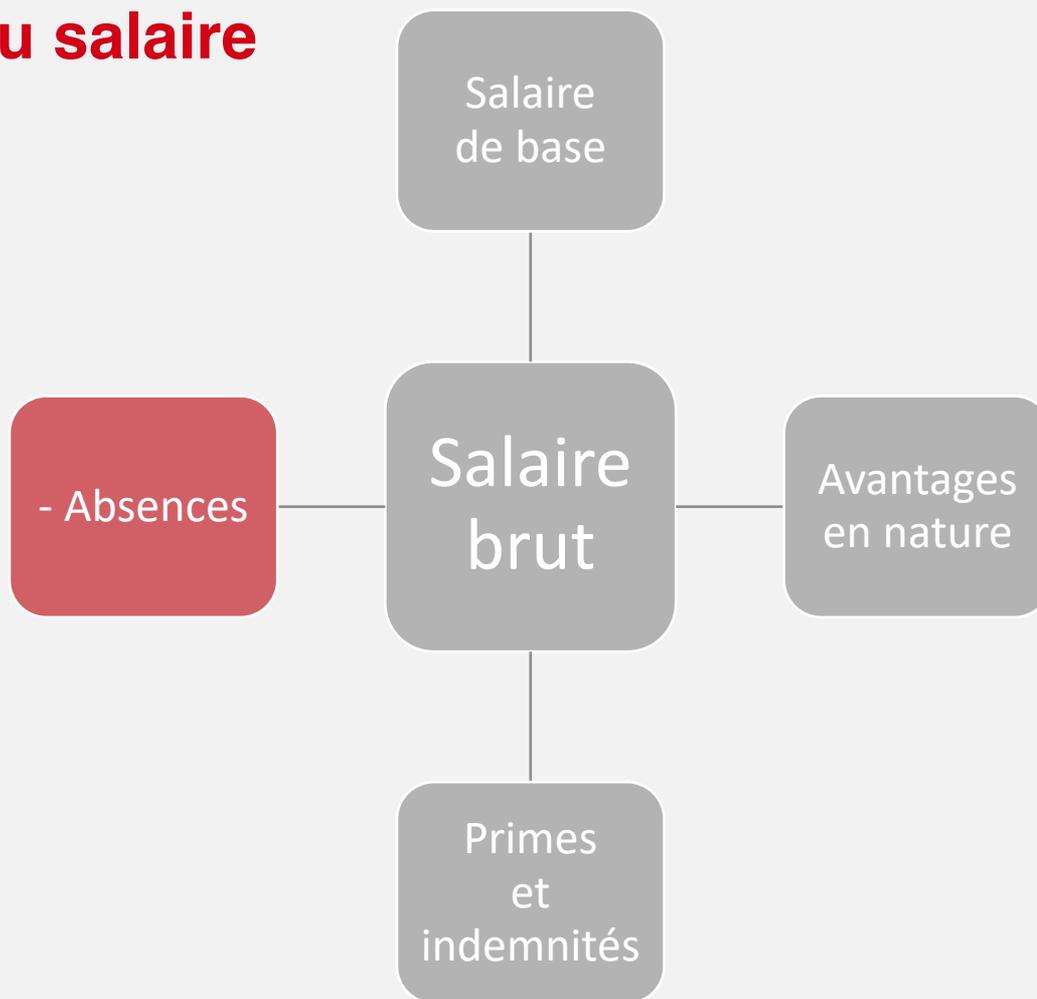
Éléments de revenu brut						
Désignation	Quantité ou base	Valeur unitaire	Taux	Montant	Part employeur	
SALAIRE BRUT				1 487,52		
HEURES SUPPLEMENTAIRES						
REMBOURSEMENT TRANSPORT TITRES RESTAURANT	26,00		3,25	85,00	97,00	
Cotisations sociales						
ASSURANCE SANTE					Part employeur	
Sécurité sociale					10,93	
Complémentaire santé					16,83	
Incapacité, maladie, capital décès					4,66	
ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIES PROFESSIONNELLES					16,23	
ASSURANCE RETRAITE						
secours sociale					104,21	
complémentaire					56,04	
supplémentaire					7,29	
ALLOcATIONS FAMILIALES					50,28	
ASSURANCE CHÔMAGE					34,98	
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					220,16	
COTISATIONS DE CONVENTION COLLECTIVE OU STATUTAIRES						
CSG-CRDS non imposable à l'impôt sur le revenu					80,20	
CSG-CRDS imposable à l'impôt sur le revenu					34,37	
ALLEGEMENT DE COTISATIONS					-413,21	
TOTAL DES COTISATIONS				1 510,92	390,64	
					415,64	
Date de paiement	Mode de Paiement	Net payé en euros		1 095,28		
30/01/2015	Paiement par virement en compte					
BASES DE CALCUL						
Bases	Sécurité 9, plafonnée	Sécurité 9, déplafonnée	Retraite taux 1			
Plafonnés	1 487,52	1 487,52	1 487,52			
Garni annuel	3 170,00		3 170,00			
	1 487,52	1 487,52	1 487,52			
Montants à déclarer Année 2015						
	Net imposable	Avantages en nature Logement	Avantages en nature Nourriture et divers	Indemnités et remboursements	Revalorisations totales	Allegements de cotisations énoncés par l'Etat
Euros	1 182,19		53,40		2 004,54	435,41
Francs	7 152,49		350,28		12 810,62	2 810,62

SOCIETE SIMPLIFICATION BDP, SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE XXXXX EUROS, SIEGE SOCIAL A PARIS, 1 rue de Paris - R.C.S. PARIS B XXX XXX XX

Document à conserver sans limitation de durée

pour la définition des termes employés, se reporter au site internet servicepublic.fr rubrique cotisations sociales

Les éléments du salaire



Les cotisations



Les cotisations

Santé

Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès

Complémentaire Incapacité Invalidité Décès

Complémentaire Santé

Accidents du travail – Maladies professionnelles

Retraite

Sécurité Sociale plafonnée

Sécurité Sociale déplafonnée

Complémentaire Tranche 1

Complémentaire Tranche 2

Part SALARIÉ	Part EMPLOYEUR
-	7 ou 13%
%	%
%	%
-	variable
6,9%	8,55%
0,4%	1,9%
3,15%	4,72%
8,64%	12,95%

Les cotisations

Contribution d'équilibre général Tranche 1

Contribution d'équilibre général Tranche 2

Contribution d'équilibre technique

Famille – Sécurité Sociale

Assurance chômage

Chômage

APEC

Autres contributions dues par l'employeur

CSG non imposable à l'impôt sur le revenu

CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu

TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Part SALARIÉ	Part EMPLOYEUR
0,86%	1,29%
1,08%	1,62%
0,14%	0,21%
-	3,45 ou 5,25%
-	4,20%
0,024%	0,036%
6,8%	-
2,9%	-

Le bas de bulletin

Net à payer avant PAS :



Pourquoi ce net à payer avant PAS est-il inférieur à mon salaire net imposable ?



Net à payer = Net à payer avant PAS - PAS

POUR ALLER PLUS LOIN...

27 Formations Incontournables de la paie	DURÉE	SPÉCIFICITÉS
▶ Les rendez-vous de la paie	2 jours	Actualité clients Best GERESO Top Avis clients Rendez-vous
▶ Actualités paie	2 jours	Actualité Best GERESO Top Avis clients
▶ Appliquer le prélèvement à la source	1 jour	Actualité Top Avis clients
▶ Les rendez-vous semestriels de la paie	2 jours	Actualité Rendez-vous
▶ La paie pour les non-spécialistes	2 jours	Top Avis clients
▶ Bulletin de paie et Déclaration Sociale Nominative (DSN)	5 jours	Offre modulaire
▶ Le prélèvement à la source 2019	1 jour	Nouveau Actualité Exclusivité intra
▶ Compléter et sécuriser sa Déclaration Sociale Nominative (DSN)	2 jours	Best GERESO
▶ Bulletin de paie - Niveau 1	3 jours	Best GERESO Top Avis clients
▶ Paie	5 jours	Top Avis clients
▶ URSSAF	2 jours	Top Avis clients

www.gereso.com/formations/gestion-paie/



Avez-vous des questions ?

MERCI À VOUS !



Gardons le contact !

formation@gereso.fr